

Le mercredi 29 et jeudi 30 janvier a eu lieu le comité social et économique du réseau à Paris.

SOMMAIRE

(Accès rapide en cliquant sur les liens)

LIMINAIRE - FO demande une transformation raisonnée pour le réseau régional

- 1/ Le CSE central en bref
- 2/ Projet de régionalisation de France 3
- 3/ Rattachement des salariés à la DEMPO
- 4/ Direction des Moyens de Fabrication
- 5/ Déploiement du nouveau système d'information des rédactions
- 6/ Evolution de la direction financière
- 7/ Projet d'intégration et d'accueil de France 3 Paris Ile-de-France
- 8/ Schéma immobilier du réseau France 3
- 9/ Déploiement des régies automatisées
- 10/ Couverture des Municipales
- 11/ Gestion des congés dans Monkiosque

1

1/ Le CSE central en bref

La Présidente a salué la progression des audiences sur le groupe (+ 2 pts par rapport à TF1).

Le budget 2020 de France Télévisions est à nouveau à l'équilibre hors Salto et plan de transformation. On est donc à - 24 M d'euros si on inclut ces éléments. Le lancement à venir de Salto a été repoussé pour éviter d'être télescopé par « Disney + » aux Etats-Unis qui compte déjà 24 millions d'abonnés en un an.

La Présidente a abordé le mouvement social en cours, bien suivi à francetv et qui appelle notre attention sur ce que cela exprime, dit-elle.

Projets stratégiques se déclinent selon 6 axes. La création de la holding risque d'impacter les projets stratégiques mais la direction reste dans la continuité des projets présentés en 2019.

Avec l'arrêt de France 4 et de France Ô en 2020, Francetv va perdre sa première place. La direction compte sur les plateformes numériques pour rattraper ce retard d'audience.

La régionalisation de France 3 est un des projets stratégiques majeurs. Cela étant, les émissions quotidiennes et politiques communes avec Radiofrance sont abandonnées. La direction s'en tient aux Matinales.

Le service paye en commun entre le siège et les régions est en suspens. Idem pour la gestion technique et l'offre numérique commune. Il n'y a pas de schéma de fusion.

Les élus ont émis un avis négatif sur le budget car il subit une baisse de - 60 M€ soit une économie deux fois plus importante que l'an dernier, l'équivalent de 215 ETP. Cela a pour conséquence de fragiliser la grille des programmes.

Les antennes : les élus constatent une industrialisation et une automatisation des antennes et s'interrogent sur le sens du travail que cela induit. Interrogation également sur les objectifs concernant la 5G. La direction répond qu'il s'agit de faire de la contribution et de la diffusion massive de flux. Une diffusion test de France 2 est prévue sur plusieurs villes.

Information: lancement prochain du projet NRCS.

Fabrication: le développement de Vendargues se poursuit avec un 3e studio pour le feuilleton + un 4e sur fond vert.

Pour la direction, les **régies automatisées** ne sont pas un nouvel outil. Franceinfo est déjà équipé d'une régie automatisée avec un usage spécifique. Les élus ont demandé une information consultation à ce sujet car Vaise est concerné. Mais la direction s'en tient à un déploiement dans le réseau régional de France 3.

Travailler ensemble: L'objectif est de rendre les services plus efficaces. Exemple: le rapprochement entre l'ingénierie et le support technique. Il est prévu de créer un digital bar pour régler les problèmes de smartphone par exemple.

Frais de missions: pour les élus, les critères de maintien du forfait ne sont pas satisfaisants car le seuil est trop élevé. Des cas de figures ne sont pas évalués notamment pour les missions courtes des MIF. Les élus rejettent la plateforme des hôtels imposés qui représente une atteinte à la liberté de se ressourcer dans un endroit de son choix et est contraire à la loi travail qui consiste à respecter l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

2/ Projet de régionalisation de France 3

Créer des chaînes régionales

La directrice du réseau a entendu les préoccupations techniques, sociales, économiques et environnementales des établissements régionaux. Elle interroge: *dans ces conditions, faut-il porter une ambition pour France 3, c'est à dire remettre du sens dans les antennes régionales ? Pourquoi faire des actions de transformation, où allons-nous, demande-t-elle ?*

Elle informe du cap à tenir d'ici à 2022: **créer 11 à 13 chaînes régionales à décrochage nationaux.** France 3 est une chaîne nationale à décrochages régionaux, le schéma doit être inversé dit-elle.

En 2019, les audiences se maintiennent à 9.3 points contre 9.4 en 2018, l'objectif est de les maintenir. La régionalisation se fera en tenant compte de ce capital.

Mais qu'en est-il des régions mono antennes ou la production ne permettra peut-être pas de faire une chaîne à part entière ? Selon elle, tripler l'offre est abstrait. Faire le projet de chaîne permettra davantage de proximité.

→ Contribution des régions:

Le programme en région, c'est 240 documentaires fabriqués chaque année et de nombreuses émissions, il faut continuer, dit-elle.

Elle propose de faire des ateliers de travail dans les régions à partir d'avril avec tous les salariés y compris les administratifs. L'objectif est de faire émerger des idées et des projets différents d'une région à une autre en tenant compte de la particularité des publics. Il s'agit dès septembre prochain de proposer des grilles de programmes afin de verrouiller des cases nationales.

Récupérer des budgets nationaux

Pour y parvenir, il faut selon la directrice conjuguer tous les moyens. Beaucoup d'économies ont été faites dans le réseau, elles doivent être réinjectées en même temps qu'un transfert de budget des cases nationales vers les cases affectées aux régions.

Chaque région à son rythme

La direction précise que chaque région a des moyens différents. Le développement se fera de façon différente, chacun à son rythme. Les salariés qui ne seront plus en régie devront être transférés à la fabrication de nouveaux contenus. Il est donc nécessaire de négocier une GPEC d'entreprise mais aussi une GPEC de proximité pour donner des opportunités aux salariés.

La directrice informe qu'il faudra de la coproduction avec des sociétés de production. Elles sont aussi le tissu économique des régions. Travailler en partenariat avec des organismes culturels sur le territoire. Il faudra négocier des contrats d'objectifs et de moyens avec les régions, collaborer avec des sociétés de production pour nous aider à construire nos chaînes. Selon la directrice, il est possible de faire un Média Global public avec RadioFrance en respectant la liberté éditoriale.

La directrice est consciente des RPS, de la fatigue des salariés, du contexte social compliqué. Mais il ne faut pas perdre de temps dit-elle et s'atteler à la négociation des UTS, des compétences, des métiers.

Les élus s'interrogent sur la faisabilité d'un tel projet compte-tenu des économies imposées: -60M de ressources publiques, +85 ETP à économiser cette année. Interrogation également sur le rôle des sociétés privées, la matière grise est-elle à l'extérieur ? Et comment réorienter les salariés vers de nouvelles activités ?

La directrice répond que nous avons des obligations de création. Une commission nationale doit se réunir en avril pour répartir les obligations et regarder comment on le traduit dans la régionalisation.

S'agissant des moyens, la régie pub va s'adapter à nos offres d'info en région.

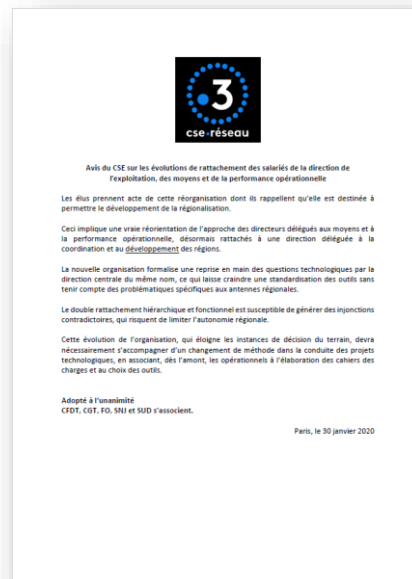
Concernant la coproduction, les salariés resteront au milieu du dispositif. Pour certains, il n'y aura pas de changement, pour d'autres ce sera possible, la GPEC de proximité déterminera les compétences et les appétences de chacun, il n'y aura pas d'obligation. La directrice en appelle à la collaboration de chacun y compris des organisations syndicales. S'agissant des RPS possibles compte tenu du contexte contraint, la direction attend des propositions de la CSSCT du réseau.

La direction précise que le plan de financement se fera à partir des projets. Les cases régionales seront prises sur le national en fonction des publics cibles.

La mécanique de grille est validée par la direction du groupe. La singularité des régions doit s'exprimer car il y a une demande de paroles des territoires. Il y a une conviction et une volonté conclue la direction.

3/ Rattachement des salariés à la DEMPO

→ Avis du CSE sur les évolutions de rattachement des salariés de la direction de l'exploitation, des moyens et de la performance opérationnelle



4/ Direction des Moyens de Fabrication

Une amélioration des finances est prévue en 2020.

Des dysfonctionnements organisationnels ont fait l'objet de sollicitation des salariés. La DRH indique qu'ils relèvent des managers.

Même si la vidéo mobile est en sous-activité, le plan de charge est identique à 2019, il répond aux besoins exprimés par l'entreprise. Les règles d'or financières sont respectées. L'année a été difficile pour les cadres soumis au déménagement de Paris Ile-de-France et au déploiement de Concur.

80 départs sont enregistrés dans le cadre de la RCC. De nombreux postes restent vacants, les élus se demandent comment assurer l'activité dans ces conditions.

Le nouveau site de Bois d'Arcy est opérationnel. Situé à 28 km de Paris, il accueille un hub de moyens mobiles qui doit permettre une mutualisation des moyens techniques de la DMF, les opérations de maintenance et le stockage des accessoires des plateaux du Siège.

La commission a relevé avec étonnement l'absence d'accès PMR.

La DMF prévoit la restitution de certains espaces en région. 3000 m2 seront rendus au total.

Le régime au forfait jour sera mis en place pour les permanents dont la planification est équivalente à 100 jours de mission par an ou planifiés sur des tournages de plus de 15 jours consécutifs ou en mission à l'étranger.

La commission a relevé une différence de structure de rémunération entre les salariés des régions et le siège. La direction souhaite un traitement au cas par cas.

Fab lab de Bordeaux: une mise en conformité des locaux destinée à accueillir le personnel, notamment les ateliers, va être réalisée. Concernant la fiction, la vidéo mobile et feuilleton, la direction ne constate pas de sous-activité pour les salariés de Bordeaux.

Concernant la création des chaînes régionales, la direction indique qu'il faut d'abord travailler avec les moyens internes. Il est fait appel en priorité aux CDD géolocalisés de façon à éviter les frais de mission.

Planification des non-permanents: outils de planification pas forcément à la hauteur des besoins. La direction souhaite alléger la charge des planificateurs avec un nouvel outil en cours d'expérimentation qui doit

permettre de mieux identifier les compétences et donner des informations de façon automatique aux collaborateurs sur les missions disponibles.

5/ Déploiement du nouveau système d'information des rédactions

La direction des moyens de l'information a présenté le NRCS, nouvel outil conducteur pour gérer les sources d'information et de prévision.

Cet outil fait suite à un travail dans le réseau régional qui a conduit à l'expression d'un besoin.

La première phase consiste à mettre en place la gestion source / info pour la communauté travaillant sur l'information (dépêches, dépêches vidéo, sources d'info locale, agenda Radio France, site de la région, mailing des institutions, tweets ...). On ne parle pas des rushes pour l'instant. Cela doit enrichir la fabrication des sources numériques radio, tv et les rendre plus efficaces. De la même manière, les prévisions qui visent à être échangées entre entité. L'actualité doit être au cœur du fonctionnement de l'outil.

Le conducteur sera présenté après l'été.

Il s'agit de traiter les contacts éditoriaux, les sources externes et non la gestion des contacts personnels des journalistes pour respecter le secret des sources.

Les élus ont demandé une expertise en CSE Central. Des questions se posent sur la traçabilité de l'info, le droit, le verrouillage des sources. Idem pour le travail de prévision.

Selon la direction, on ne travaille plus de la même façon, l'état d'esprit n'est plus le même qu'avant. Il faut établir de bonnes pratiques, changer l'approche des choses. Exemple: il sera possible de voir la préparation du 20h de France 2 par tous. Idem pour les prévisions de tournage.

Concernant les documentalistes, la direction indique que leur activité d'indexation et d'archivage ne sera pas remise en cause avec cet outil.

6/ Evolution de la direction financière

La direction informe que toutes les équipes ont « switché » sur les nouvelles tâches avec des effectifs supplémentaires pour absorber une partie du surcroît de travail.

Des ateliers de réflexion sur l'organisation comptable ont été faits: 9 collaborateurs ont participé sur les thèmes de la communication, du sens au travail et des attentes des managers. Une newsletter comptable a été réalisée pour donner des informations aux équipes, info fiscales notamment.

Une uniformisation des méthodes et une harmonisation des process sur les emprises ont été réalisées. Les collaborateurs sont satisfaits.

Une formation Excel continue d'être organisée et un cursus management mis en place ainsi qu'une formation concernant la position du comptable dans l'entreprise.

Le télétravail est très répandu dans le service comptabilité. Il y a plus de demande au siège qu'en région. Toutes les demandes ont été acceptées.

Les heures supplémentaires sont demandées à la RRH. Les élus indiquent qu'elles sont normalement implicites et gérées à postériori.

S'agissant des nouvelles fonctions, les salariés sont contents des changements mais il faut du temps pour les appréhender.

La mise en place de la dématérialisation a supprimé 7 postes sur 10 prévus mais selon la direction, « cette opération doit être décorrelée de la réorganisation ».

7/ Projet d'intégration et d'accueil de France 3 Paris Ile-de-France

Selon le chef de centre Frédéric Hertz, l'accès aux sessions numériques dans les salles de montage a été réglé. Les process utilisés dans le réseau ont été adaptés avec les process du siège. Les questions de droit ont été réglées.

Les élus relèvent un déficit de monteuses car les process sont devenus plus lourds. Cela a une incidence sur la ligne éditoriale et les sujets qui s'accumulent.

La direction reconnaît qu'il y a eu un engorgement au montage en fin de semaine mais plutôt sur le volume de sujets produits. La direction fait un comparatif de production entre l'avant et l'après déménagement.

24 sujets par semaine étaient réalisés avant le déménagement, 26 aujourd'hui. Les duplex sont passés de 8 à 9 pour le midi et de 7 à 8 pour le 19h.

Des problèmes de communication existent avec la direction des moyens et des reportages. FO demande une réunion urgente.

13 avenants ont été signés au niveau de la Fabrique et des échanges sont en cours.

Concernant la santé de l'ancien collectif de Paris Ile-de-France, un point régulier est réalisé avec les RH et les chefs de service de service d'arrivée. La commission de suivi souhaite pouvoir faire le point régulièrement sur le devenir de ces salariés et leur état de santé.

Concernant le départ du chef de centre, deux postes de cadres techniques sont prévus.

8/ Schéma immobilier du réseau France 3

→ **Présentation du schéma immobilier « selon 3 pivots ».**

1/ Un audit approfondi des sites dont Francetv est propriétaire (situation, emplacements...)

2/ Les coûts d'exploitation

3/ Un audit sur l'énergétique

La direction informe que la relocalisation des antennes de la Martinique, de Mayotte et de Rouen ont été réalisées.

Le site de Bois D'Arcy a été investi par la Fabrique et le site de Vendargues va être agrandi pour le feuilleton.

Une rénovation importante a été engagée à Orléans et Nancy qui connaît des problèmes d'isolation thermique.

Concernant les priorités de rénovation, la direction envisage une relocalisation d'Antibes vers la ville de Nice, derrière l'aéroport. Ce projet est une source de RPS pour les salariés. La direction regrette que ce

projet n'avance pas assez vite, et de ne pas pouvoir donner une vision définitive.

Concernant Poitiers, un site a été trouvé.

Bastia devrait être relocalisée sur un nouveau site en centre-ville.

A Lille, le site de Lambersart va bientôt déménager. A Lyon, FTV devient intégralement propriétaire des locaux après avoir cédé 70% du site de Lambersart à TDF contre les 10% du reste du site lyonnais dont TDF garde la jouissance moyennant le paiement des impôts. La direction indique qu'une construction est possible pour France 3 et Radio France mais que ce n'est pas un projet immédiat.

Le schéma directeur a été modifié à cause du rapprochement avec RadioFrance dans les antennes suivantes:

A Strasbourg, une étude est prévue pour connaître la valeur de l'établissement, réaliser une reconstruction sur place ou ailleurs. A Bordeaux et Lyon, un projet de rapprochement avec Radio France est prévu.

Rapprochement réalisé à Vesoul, Châteauroux et Tours qui a été relocalisée en périphérie car la mairie a voulu récupérer rapidement ses locaux en centre-ville. A Toulon, le projet avance. A Guéret, France Bleu n'a pas souhaité faire le pas vers le bureau excentré.

A Perpignan, l'antenne va être relocalisée dans une zone isolée, excentrée. Selon la direction, la décision a été prise de façon collégiale avec les correspondants techniques et le management local. France Bleu n'est pas prêt de déménager sur l'antenne TV.

A Rouen, les postes sont mutualisés. Selon la direction, cela permet d'avoir du plus en termes d'espace de convivialité par exemple.

Pour la direction, l'open space est un espace collaboratif et n'est pas fait pour gagner des m2. Cela permet d'organiser des zones de convivialité pour travailler différemment. Les jeunes veulent travailler ensemble sur table haute. On se projette dans leurs besoins, dit-elle.

9/ Déploiement des régies automatisées

L'expérimentation des régies automatisées fait suite à un accord signé par FO, CFDT et SNJ.

Le chef de projet explique qu'un automate est un ordinateur qui réalise des actions préprogrammées. C'est un outil simple qui existe depuis longtemps et fonctionne dans de nombreuses chaînes en France et dans le monde. Ce n'est pas une innovation technologique.

L'objectif de l'expérimentation qui commence en avril à Rouen est d'évaluer comment on utilise cet outil, de la manière qui nous convient à FTV. Il est prévu de faire des actions techniques préalables et d'intégrer la charte dans l'automate.

Les moyens techniques sont actuellement à Rouen mais aussi à l'université de France Télévisions qui recevra les personnels pour une formation. Les installations sont en cours à Rouen. L'ordinateur est déjà en place ... Une rencontre des personnels est prévue pour évoquer la manière dont on met en place les postes de travail.

A Franceinfo, il existe déjà l'automate *Mozar*, interconnecté avec le conducteur. 10 automates sont installés à BFM et à LM24, chaîne d'info belge. De nombreux automates existent dans les pays nordiques depuis la fin 90 (invention là-bas) et plusieurs centaines en Amérique du Nord (environ 400 exemplaires) Les automates favorisent la scénarisation des chaînes d'info et sont réglés en fonction des besoins.

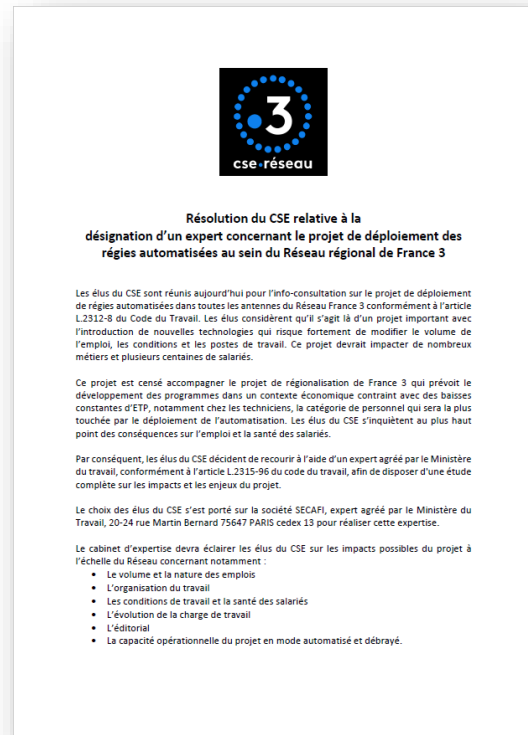
L'idée de l'expérimentation est de voir tout ce que peut faire l'automate pour en tirer les enseignements, la qualité du rendu étant un paramètre très important. Le clavier manuel reste d'actualité, près de l'automate si besoin. La direction indique que tout ne peut pas être automatisé. L'expérimentation permettra de mesurer les impacts sur les personnels. La direction ne souhaite pas aller en dessous de 3 salariés en régie. L'expérimentation répond à la GPEC de progrès qui a été signée et s'ensuivra une évaluation.

La direction rappelle que la GPEC de proximité ne concerne pas que les régies. Les entretiens des salariés devront se faire d'ici à la fin 2020. L'expérimentation déterminera la nature des postes et des formations dont on aura besoin.

Un comité de pilotage animé par la directrice du réseau va se réunir 2e quinzaine de février avec des membres des organisations syndicales signataires (FO / CFDT / SNJ). Une démonstration est en cours de finalisation à l'UFTV pour le copil et les techniciens de Rouen. Une GPEC locale doit être négociée qui va définir les compétences et les nouveaux métiers.

Qu'en sera-t-il des intermittents ? Pour la DRH, la question se pose.

La commission centrale de suivi des projets sera saisie et **FO a demandé une expertise pour la maîtrise du projet.**



10/Couverture des Municipales

La zone de diffusion sera plus fine avec 287 débats.

Les 15 et 22 mars, les rédactions régionales vont prendre l'antenne à partir de 19h55 pour la révélation des résultats à 20h. Une charte d'habillage, une cellule élection (recueil et affichage des résultats) sont prévues. Ipsos et RadioFrance seront mobilisés pour les estimations.

Les élections sont régies par un texte précisant les recommandations du CSA et notamment les principes d'équité en matière de temps de parole. Par ailleurs, une note du ministère de l'intérieur précise la question des étiquettes politiques.

Les recommandations du CSA vont s'appliquer en matière de temps de paroles par exemple car 287 litiges sont potentiellement possibles. Une réunion des red chef et de 2 membres du CSA est prévue à ce sujet. De son côté, le numérique n'a pas les mêmes contraintes ...

Concernant les journalistes candidats et des soutiens, une note a été publiée par la direction de l'éthique sur Monespace. S'agissant des conjoints candidats, la note est en cours de réécriture.

Les élus relèvent la présence en plateau de Frantz Olivier Gisbert, éditorialiste en PACA. La direction souligne qu'il y a une différence entre journaliste et éditorialiste. Selon la direction, FOG est un éditorialiste, il a un point de vue politique. Ce n'est pas de la co-animation mais un éditorial de fin

d'émission. Selon la directrice, ancienne journaliste, il est dangereux de prononcer des interdictions professionnels. Elle indique que des partenariats avec la PQR sont par ailleurs possibles.

Un point a été fait sur les nouvelles écritures dans 3 bureaux excentrés (Périgueux, Saint-Etienne et Albi) sur les nouveaux formats et notamment un travail sur les gros plans et les contre champs.

11/ Gestion des congés dans Monkiosque

La direction a décidé de créditer les journalistes au forfait jours des 11 jours fériés en début d'année.

Ils apparaîtront au mois de janvier dans le compteur des salariés. Si les jours fériés ne sont pas travaillés, ils pourront être posés soit par le salarié soit par l'employeur.

Vos élus FO au CSE

Éric Vial (Alsace) - Gregory Hen (Provence + Vendargues) - Laurence Romet (Picardie) - Véronique Chazaud (Paris Île de France) - François Ormain (Normandie) - Claire Le Bret (Auvergne) - Bruno Demange (Lorraine) - Fiona Gruau (Pays de Loire) - Henri Weiken (Alsace)

Représentante syndicale FO au CSE : [Roya Moradpour](#)